

Monographie n°4
QUAND LE PLAIDOYER
SE PLACE EN MENEUR DE JEU

CNOSF

> *Le Comité National Olympique et Sportif Français* <



MISSION
PROMOUVOIR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SPORT ET DE L'OLYMPISME SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS. À CE TITRE, LE CNOSF PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT FRANÇAIS ET À SON ORGANISATION DANS SON ENSEMBLE, DE LA PRATIQUE DE LOISIR JUSQU'AU HAUT NIVEAU. IL EN EST ÉGALEMENT LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

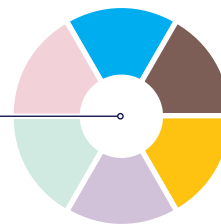
- Créé en **1972**
- 106** fédérations et membres associés
- 16** millions de licenciés
- 15** comités régionaux (CROS)
- 96** comités départementaux (CDOS)
- 7** comités territoriaux Outre-mer (CTOS)
- 80** salariés au siège national

€
Budget
17 M€



FONCTIONS

En sa qualité de représentant du Comité International Olympique (CIO) en France, le CNOSF promeut les valeurs de l'Olympisme et veille à leur respect, conformément à la Charte Olympique. En sa qualité de représentant légal du Mouvement Olympique et Sportif français, **pour peser sur l'ensemble des sujets liés au Sport et défendre les intérêts de ses membres, il se doit de mobiliser et de fédérer le plus largement possible dans l'exercice de ses fonctions de plaidoyer et de mise en réseau d'acteurs.**



- PLAIDOYER**
- MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION**
- INGÉNIERIE**
- PILOTAGE DE PROJETS**
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**
- FONCTION OPÉRATEUR**

- FINALITÉS**
- SE RENFORCER**
 - INFLUENCER**
 - INNOVER**



EXEMPLES D'ACTIVITÉS

PLAIDOYER	MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION	INGÉNIERIE	PILOTAGE DE PROJETS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	FONCTION OPÉRATEUR
<ul style="list-style-type: none"> Représentation et dialogue avec les pouvoirs publics - Représentation du sport français à l'international (CIO, OFAJ...) - Plaidoyer général pour le rayonnement de tout le secteur (Qualité de l'activité sportive, promotion de l'Olympisme...) - Contribution à l'élaboration de politiques publiques en lien avec le sport 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres régulières avec les membres (Congrès, journées thématiques...) - Animation d'une dynamique territoriale via ses structures territoriales et leurs Plans quadriennaux Sport et Territoires - Partage des bonnes pratiques fédérales et territoriales via des référents thématiques et un espace de travail collaboratif 	<ul style="list-style-type: none"> Observation des métiers du sport - Formations / E-Learning (Formation de formateurs, de dirigeants...) - Développement des lieux et espaces naturels de pratiques - Mutualisation de l'offre des fédérations, des CROS, CDOS et CTOS 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du Médicosport - Santé - dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives - Déploiement de la stratégie éducative sur le territoire (Classes et ateliers olympiques) - Portage de l'opération nationale de promotion du sport pour tous « Sentez-Vous Sport » 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la professionnalisation du secteur par l'emploi (CR-DLA Sport), les certifications professionnelles... - Accompagnement des structures régionales dans leurs missions d'appui à la déclinaison territoriale des politiques fédérales de développement - Accompagnement des athlètes dans leur projet de reconversion 	<ul style="list-style-type: none"> Désignation et accompagnement des délégations françaises participant aux événements organisés sous l'égide du CIO (Jeux Olympiques, Festivals Olympiques de la Jeunesse...) - Règlement de conflits nés au sein du Mouvement Sportif par voie de conciliation ou d'arbitrage

Le plaidoyer est au cœur de l'activité du CNOSF. Il porte sur la promotion de l'Olympisme ainsi que sur le développement de la pratique sportive associative et le renforcement de la qualité de son encadrement, pour un accès au plus grand nombre.

L'animation de réseau et l'ingénierie sont étroitement liées dans une logique de services aux membres. Elles visent à renforcer l'action du Mouvement sportif en suscitant l'échange, tout en mettant des ressources à la disposition.



RÉSEAU TERRITORIAL

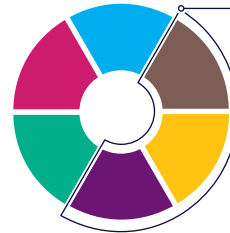
L'animation du réseau des CROS, CDOS et CTOS s'effectue par le biais de 6 inter-régions (5 en métropole, 1 réunissant les structures d'Outre-Mer) et la présence d'Équipes de Développement Territoriales. Pour assurer une cohérence d'action nationale et territoriale, le CNOSF a initié la mise en place de Plans Sport et Territoires (PST) à l'échelle de chacune des régions.

Les actions développées s'inscrivent ainsi dans un cadre commun, tout en laissant ouverte la possibilité de développer des missions d'intérêt territorial. Pour consolider cette dynamique, le CNOSF s'emploie à animer son réseau afin de partager des problématiques communes, définir des stratégies partagées, et co-construire des projets d'intérêts convergents.

Fonctions dominantes à échelle nationale

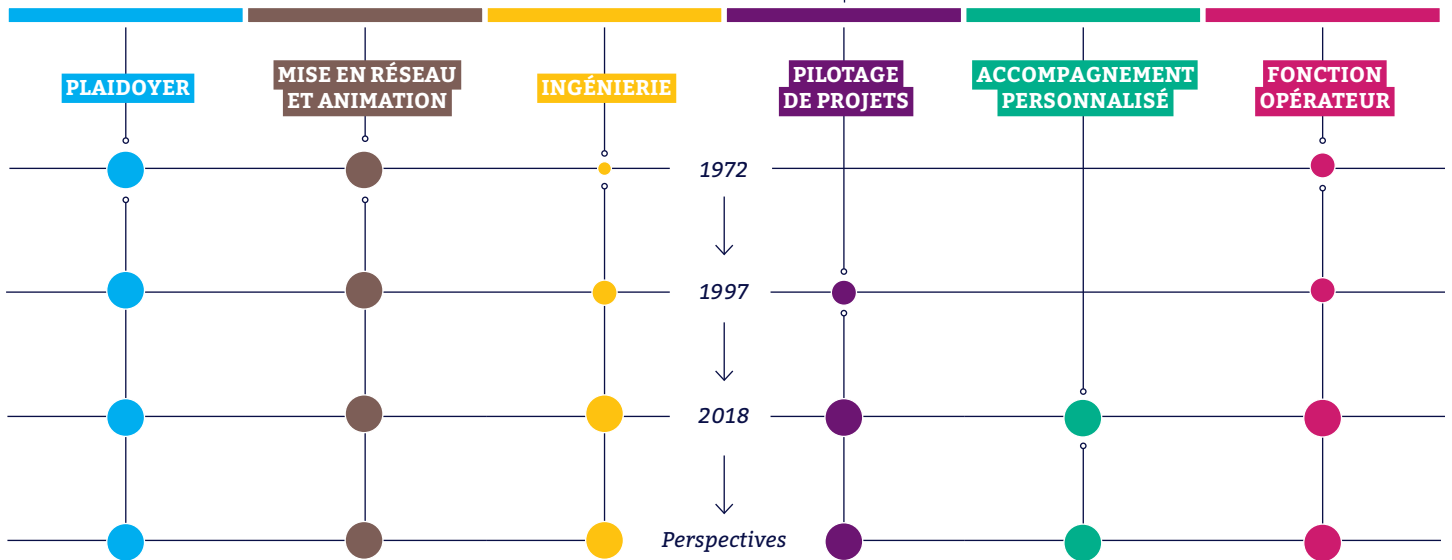


Fonctions dominantes à échelle territoriale



ÉVOLUTION

à échelle nationale



La perspective du CNOSF est de consolider les fondements de l'action du Mouvement Olympique et Sportif, tout en valorisant son impact sociétal.

L'une des réflexions importantes menée actuellement porte sur l'offre de pratiques sportives. Les principes promus sont, d'une part, ceux d'un développement équitable de ces pratiques sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les Outre-Mer.

Ils portent d'autre part, sur une organisation innovante du sport de demain encore plus accessible au plus grand nombre.

Pour mener à bien cette ambition, le CNOSF s'est engagé aux côtés de l'État, des collectivités et des représentants du monde économique dans une réforme de la gouvernance du sport, profilant une gouvernance partagée à responsabilités réparties entre ces acteurs.